

## LA PÊCHE DES THONIDES EN TUNISIE DE 1979 A 1985

H. Farrugio  
IFREMER  
1, Rue Jean Vilar, 34200 Sète, France

## 1 - ESPECES CAPTUREES

La production tunisienne de thonidés est composée principalement de six espèces différentes :

Le thon rouge, *Thunnus thynnus*, qui est capturé essentiellement et depuis très longtemps dans les madragues de Sidi Daoud et Monastir, au nord du pays.

La thonine, *Euthynnus alleteratus*. Cette espèce est particulièrement abondante dans le sud du pays (Golfe de Gabès). Depuis une dizaine d'années plusieurs centaines de tonnes de thonine sont pêchées en Tunisie durant la période de reproduction qui s'étend de mai à août. Cette espèce est également capturée en petites quantités durant le reste de l'année.

Le listao, *Katsuwonus pelamis*. Cette espèce est présente dans le Golfe de Gabès où elle semble cependant peu abondante (50 tonnes en 1982, 30 tonnes en 1983).

La pélamide, *Sarda sarda*, souvent mêlée aux bancs de thonines ou d'autres espèces.

La palomète, *Orcynopsis unicolor*. Cette espèce est très abondante dans le Golfe de Gabès où elle est le plus souvent pêchée en même temps que les bancs de thonines en reproduction.

La melva, *Axius rochei*. Cette espèce est capturée durant toute l'année le long de l'ensemble des côtes de la Tunisie, surtout pendant sa période de reproduction qui s'étend de juin à septembre.

## 2 - SECTEURS DE PECHE

La position des deux madragues tunisiennes et leur aire d'influence ont déjà été présentées en détail dans de nombreux documents, dont ceux de l'ICCAT.

Pour la région sud (Golfe de Gabès), la pêche des thonidés a lieu au dessus des petits fonds meubles du plateau continental, à des profondeurs qui excèdent rarement une cinquantaine de mètres, au large des ports de Gabès et de Zarzis (fig.1).

## 3 - TECHNIQUES DE PECHE

En Tunisie, plusieurs techniques de pêche sont utilisées pour la capture des thonidés :

- Les madragues : les deux madragues de Sidi-Daoud et de Monastir dont il a déjà souvent été question dans la bibliographie sont toujours actives à l'heure actuelle.

Elles travaillent durant le printemps et l'été et fournissent la majeure partie des captures de thon rouge en Tunisie.

- Les lignes de traîne : qui sont utilisées tout le long du littoral tunisien par les petits pêcheurs artisanaux côtiers et par les chalutiers lorsque ceux-ci se rendent sur leurs lieux de pêche au chalut, ou en reviennent.

- Le chalut : cet engin permet parfois quelques captures de thonidés (thons rouges ou autres) mais on peut considérer qu'il s'agit là de captures occasionnelles.

- Les filets droits dérivants : ils sont également employés pour la pêche des thons par la pêche côtière. Il faut signaler que cette technique est apparemment très efficace, mais qu'elle entraîne des litiges avec les navires senneurs. Par ailleurs des dégâts importants sont causés aux filets dérivants par les bancs de dauphins qui sont très abondants dans les eaux tunisiennes.

- Les sennes de plage : ces engins ("Tartarone" ou "Kiss") sont mis à l'eau à partir de la côte, puis halés à la main. Ils permettent souvent la capture de quantités non négligeables de petits thonidés (thonines, pélamides, bonites...).

Consécutivement à une étude sur les dégâts causés à la faune benthique littorale, ces engins sont aujourd'hui officiellement interdits par la législation tunisienne.

- La pêche au feu : ("lamparos"), orientée vers la capture des petits pélagiques, permet également des prises non négligeables de thonidés.

- De petites sennes tournantes et coulissantes sont également utilisées pour la pêche côtière des thonidés.

Dans la région de Gabès, une dizaine de petites embarcations côtières de 5 à 8 m de longueur, et deux barques de 13 m pratiquent ce type de pêche depuis 1981.

Les sennes utilisées mesurent environ 500 m de long. Leur hauteur est très faible et elles ne sont utilisées qu'au dessus des fonds inférieurs à 20 m.

Les embarcations sont armées par des équipages de 8 à 10 hommes. Le calage du filet ne se fait pas au moyen d'une annexe (skiff) mais à partir d'un flotteur. La remontée du filet se fait à bras d'hommes (pas de power block) et le virage de la coulisse au moyen d'un petit treuil.

- Enfin la flottille de senneurs qui s'est développée ces dernières années en Tunisie utilise de grandes sennes tournantes de type classique en méditerranée : 1000 à 1500 m de longueur, 70 à 100 m de hauteur. Calage au moyen d'un skiff et virage par treuil hydraulique et power-block.

#### 4 - BREF HISTORIQUE DE LA PECHE AUX THONIDES EN TUNISIE

Dans le nord du pays, la pêche aux madragues qui est toujours pratiquée actuellement perpétue une longue tradition déjà longuement décrite par ailleurs.

Dans le sud, la pêche des thonidés de petite taille se pratiquait depuis très longtemps à partir de la côte au moyen des sennes de plage, aujourd'hui officiellement prohibée depuis 1982.

De 1949 à 1956 quelques pêches furent effectuées à l'aide d'une petite senne tournante halée à la main.

En 1962, une campagne expérimentale de deux mois au moyen d'un senneur classique a eu lieu dans le Golfe de Gabès, mais sans résultat appréciable.

En 1975 l'OMP (Office National des Pêches de Tunisie) a loué un thonier senneur français durant deux mois. Cette expérience avait permis la capture de 40 tonnes de thonine dans le Golfe de Gabès.

En 1976 les deux premiers senneurs tunisiens furent acquis par l'OMP. Depuis lors, la flottille de senneurs s'est accrue régulièrement. Basée initialement dans le port de Gabès (23 navires en 1984), cette flottille s'est ensuite développée également dans le port de Zarzis, à partir duquel la pêche a débuté en 1981 avec la participation de 10 senneurs venus de Gabès. En 1984, 21 senneurs ont participé à la campagne thonière à partir de Zarzis, 39 navires en 1983, et 22 seulement en 1984 (conditions météorologiques très défavorables en mai-juin 1984).

En dehors de ces deux grands ports thoniers, quelques navires sont basés à Tunis (3 senneurs), Mahdia (3), Sfax (12) et Bizerte (1). La flottille totale tunisienne compte à l'heure actuelle 43 bateaux (voir Tab. 4).

#### 5 - CARACTERISTIQUES DE LA FLOTTILLE DE SENNEURS . EFFORT DE PECHE

Les senneurs tunisiens appartiennent en majeure partie au

secteur privé, qui compte à l'heure actuelle 39 navires. Quatre senneurs appartiennent au secteur public (OMP).

La plus grande partie de ces bateaux provient de chantiers navals tunisiens (Sfax et Tunis) et sont construits en bois. Quelques coques en polyester se rencontrent également. Une douzaine de senneurs ont été acquis en Espagne.

Ces navires peuvent être divisés en deux catégories en fonction de leur type d'activité :

a) - les senneurs proprement dits. Il s'agit de navires exclusivement dédiés à la pêche des thonidés et qui ne pratiquent aucune autre activité. Ces navires sont environ 25, dont 12 basés dans le port de Gabès, 1 à Sfax et 3 à Tunis.

b) - les senneurs "mixtes". Il s'agit essentiellement de chalutiers du port de Sfax qui ont été transformés à partir de 1982 en navires polyvalents (installation de treuils de senne et de power-blocks). Ces navires participent aux campagnes de pêche aux thonidés à partir de l'un ou de l'autre des ports du Golfe de Gabès.

Les tableaux 2 et 3 récapitulent les principales caractéristiques de ces deux composantes de la flottille. Celle-ci comprend 19 "vrais senneurs" d'une puissance comprise entre 400 et 630 cv. et d'une longueur comprise entre 19 et 25 m. Le reste de la flottille est composé de 16 bateaux ("vrais senneurs" + "mixte") d'une puissance comprise entre 200 et 400 cv et de quelques unités de moins de 200 cv.

Pratiquement tous les senneurs sont équipés de cales réfrigérées, mais en général le thon est stocké sur le pont - (pas de saignée ni d'éviscération).

Les équipages comprennent 12 à 15 personnes dont 1 patron, 1 second, 2 mécaniciens, 1 ramendeur pour la réparation de la senne, 1 à 3 vigies, 3 à 6 matelots et 1 cuisinier.

La campagne de pêche aux thonidés dans le Golfe de Gabès dure environ 7 mois par an. Elle commence en général au mois de février et se termine en septembre.

La durée des sorties de pêche n'excède pas une journée, les bateaux sortent le matin et rentrent le soir et l'ensemble de la flottille se déplace pour opérer toujours à partir du port le plus proche des concentrations de poissons, en fonction des saisons.

Le repérage des bancs se fait à vue, mais il faut signaler que quelques expériences de repérage par avion ont eu lieu en 1980 et 1981.

#### 6 - PRODUCTION

Les données de production disponibles à l'heure actuelle sont présentées dans le tableau n° 1. Ces données concernent les années 1979 à 1985 pour l'ensemble des espèces de thonidés, sans distinction.

L'essentiel des captures des madragues a eu lieu au cours de la période concernée, essentiellement en mai et juin, ce qui est classique. La production totale de ces installations a varié entre un maximum de 314 tonnes en 1979 et un minimum de 159 t. en 1980 (Tab. 1). Au cours des autres années, elle a toujours été très voisine de 200 tonnes.

Malheureusement, les données sur la composition spécifique et démographique des captures des madragues ne sont pas encore disponibles. Un document sur cette question est actuellement sous presse et paraîtra dans le prochain bulletin de l'INSTOP.

Néanmoins, si l'on se réfère aux informations fournies par HATTOUR (1978) et aux discussions avec les scientifiques et les pêcheurs tunisiens, on peut estimer que la production des madragues se répartit entre 25 et 50 % de thon rouge et 40 à 75 % de thonine selon les années (moyenne 1976-1978 = 32 % de thon rouge et 57 % de thonine).

Concernant les prises des senneurs, elles ont varié entre 1192 t. (1984) et 1490 t. (1985) au cours de la période 1979-1985 (Tab. 1)

Il n'existe pas de données séparées par espèce, ni d'échantillonnage des captures des senneurs. Cependant on peut estimer raisonnablement que les quantités de thon rouge pêchées par ces navires n représentent en moyenne qu'environ 5 % de leur prise totale (de 1 % à 10 selon les années). L'activité maximum des senneurs se situe en été (mai juin, juillet) et leur production concerne essentiellement les petit thonidés.

Enfin, le tableau 1 récapitule aussi les informations disponibles sur les pêches au feu, au chalut et la pêche côtière.

Au total, la production tunisienne de thonidés au cours de années 1979-1985 a varié entre 1829 t. et 2645 t. (Tab. 1) autour d'une moyenne de 2205 t.

H. FARRUGIO  
09-09-1986

Tous mes remerciements vont au personnel du CI (Commissariat Général aux Pêches de Tunisie), de l'INSTOP (Institut National Scientifique et Technique d'Océanographie et de Pêche), de l'IN (Institut National des Pêches) et aux professionnels pour leur accueil leur collaboration au cours de cette mission.

#### BIBLIOGRAPHIE

- HATTOUR A. et BEN NACEUR L., 1978.- Rapp. Doc. Tech. INSTOP, 3 : 26 p. multycop.
- LAROUBSI M. NEJIB, 1985.- Activité des thoniers dans le Golfe de Gabès. INAT, Dept. Halieutique - Mémoire de fin d'études : 144 p. multycop.
- Ministère de l'Agriculture, CGP. - Annuaire statistique des produits de la pêche en Tunisie. Diffusion restreinte.

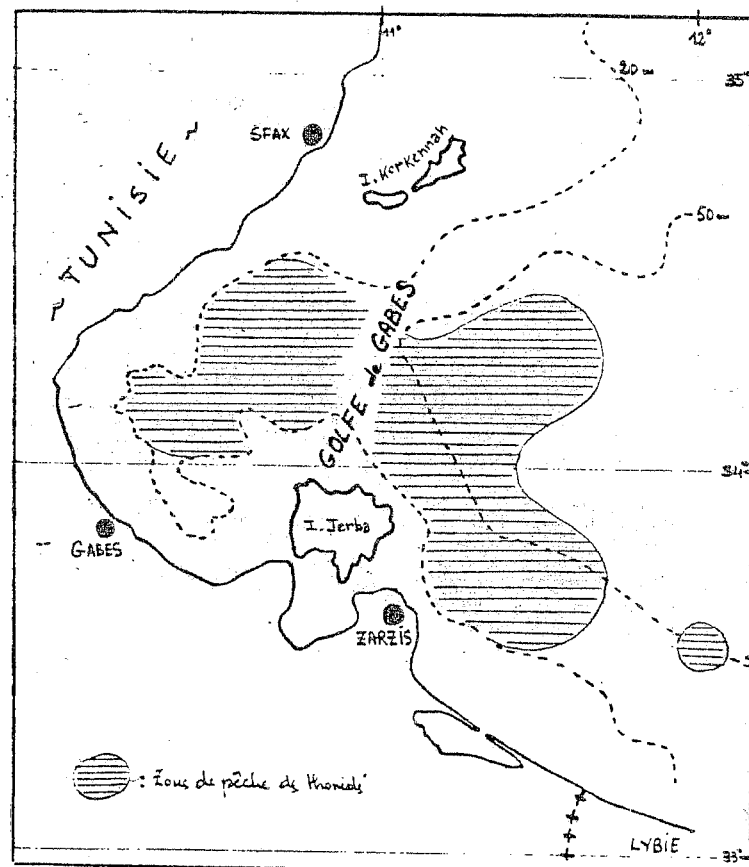


Fig. 1: Zones de pêche aux Thonidés dans le sud de la Tunisie (Golfe de Gabès).

	1979				Total
	Madraques-Traps		Total Traps	Sennawy PSM	
	S. David	Monastir			
Feb	-	-	-	-	-
Mar.	-	-	-	3800	3800
Apr	-	-	-	2500	2500
May	43466	30190	73656	74934	148590
June	147005	57764	204769	198394	403153
Jul.	21113	12317	36430	532071	568501
Aug.	-	-	-	240322	240322
Sept	-	-	-	68056	68056
Oct	-	-	-	11650	11650
Total	214584	100261	314845	1131727	1446572
Pêche côtière (Miscellaneous)					993388
Pêche au feu (By light)					96341
Pêche au chalut (By trawl)					47523
TOTAL GENERAL					2553794

	1980				Total
	TRAPS		Total Traps	PSM	
	S. David	Monastir			
-	-	-	-	-	-
-	-	-	3580	3580	3580
-	-	-	7630	7630	7630
44449	43809	88258	65843	154071	154071
30370	34078	64448	484895	549343	549343
6409	512	6921	739693	746614	746614
-	-	-	172200	172200	172200
-	-	-	573	573	573
-	-	-	-	-	-
81228	78399	159627	1174384	1634011	1634011
Pêche côtière					959902
Pêche au feu					24667
Pêche au chalut					27016
TOTAL GENERAL					2645596

	1981				Total
	TRAPS		Total Traps	PSM	
	S. David	Monastir			
-	-	-	-	-	-
-	-	-	29219	29219	29219
-	-	-	6950	6950	6950
30954	61378	92332	13360	105692	105692
92101	57728	149829	166342	316171	316171
34525	-	34525	569334	569334	569334
-	-	-	186285	186285	186285
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
157580	119406	276986	971490	1248176	1248176
Pêche côtière					571565
Pêche au feu					8044
Pêche au chalut					1306
TOTAL GENERAL					1829091

	1982				Total
	Madraques-Traps		Total Traps	Sennawy PSM	
	S. David	Monastir			
Feb	-	-	-	-	-
Mar	-	-	-	55197	55197
Apr	-	-	-	166754	166754
May	82467	72100	154567	209817	364384
June	63334	15329	78663	474147	552810
Jul	-	-	-	144449	144449
Aug	-	-	-	33083	33083
Sept	-	-	-	-	-
Oct	-	-	-	-	-
Total	145801	87429	233230	1083447	1316677
Pêche côtière					811752
Pêche au feu					180605
Pêche au chalut					1967
TOTAL GENERAL					2314004

	1983				Total
	TRAPS		Total Traps	PSM	
	S. David	Monastir			
-	-	-	17100	17100	17100
-	-	-	114227	114227	114227
4460	-	4460	129320	133486	133486
120413	79005	199418	296747	496165	496165
7140	3061	10201	486476	496677	496677
44	-	44	53936	53980	53980
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
131757	82066	213823	1097806	1311629	1311629
Pêche côtière					505445
Pêche au feu					15733
Pêche au chalut					13222
TOTAL GENERAL					1845999

	1984				Total
	TRAPS		Total Traps	PSM	
	S. David	Monastir			
-	-	-	1500	1500	1500
-	-	-	10650	10650	10650
-	2080	2080	41195	43215	43215
36264	62973	99237	87189	187023	187023
55146	38134	93280	647323	710603	710603
-	1441	1441	221761	222902	222902
-	-	-	15904	15904	15904
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
92007	104328	196335	995462	1191797	1191797
Pêche côtière					646281
Pêche au feu					36112
Pêche au chalut					59995
TOTAL GENERAL					1934185

Tab.1 - Captures tunisiennes de Thonides (toutes espèces confondues) par période et par type de pêche.  
(donnés en kg)

	TRAPS		1980		Total
	Sibaud	Nomadin	Total Traps	PSF	
Jan	-	-	-	180	180
Fév	-	-	-	26210	26210
Mars	-	-	-	81291	81291
Avr	-	-	-	31294	31294
Mai	53234	71000	124234	43471	487705
Juin	62899	25000	87899	368502	456491
Juillet	4154	3650	7784	451172	1159256
Aug	-	-	-	259990	259990
Sept	-	-	-	-	-
Oct	-	-	-	8000	8000
TOTAL	118227	49650	219017	127550	1480413
Pêche côtière					632000
Pêche au feu					114000
Pêche au Chalut					70000
TOTAL GENERAL					2345423

Tab. 1. (suite)

	Longueur Long (m)	Puissance (CV) HP	Jauge (TJB)	Année Construction
1	11.45	167	11.30	1977
2	11.45	167	11.30	1976
3	13.45	227	49.88	1982
4	13.45	105	14.55	1977
5	15.27	234	25.26	1981
6	16.00	234	35.00	1983
7	17.00	287	27.28	?
8	18.00	300	46.03	1981
9	18.00	300	46.03	1980
10	18.00	300	46.03	1980
11	18.00	300	46.03	1981
12	22.56	480	53.06	1977
13	25.40	630	103.39	1983
14	22.50	420	62.94	1975
15	22.50	420	62.94	1975
16	25.40	630	103.39	1983

Tab. 2: Caractéristiques principales des senneurs Tunisiens pratiquant uniquement la senne tournante

	m	HP	TJB	
1	18.00	280	37.59	1982
2	18.00	287	49.88	1982
3	18.00	287	49.88	1982
4	18.00	287	49.88	1982
5	18.73	430	53.06	1974
6	22.50	430	86.56	1981
7	22.50	600	63.24	1981
8	22.50	430	63.24	1977
9	22.50	430	63.24	1977
10	22.56	430	53.06	1977
11	16.30	306	33.80	1982
12	17.73	150	35.93	1982
13	17.82	350	63.24	1982
14	18.00	287	49.88	1983
15	21.04	430	62.94	1978
16	22.50	430	63.24	1981
17	23.28	675	81.44	1981
18	23.85	540	93.41	1983
19	24.43	430	75.35	1981
20	?	350	38.00	?
21	?	?	?	?
22	22.36	430	87.53	1977
23	?	?	?	?
24	?	?	?	?
25	23.00	430	?	?
26	?	?	?	?

Tab. 3 Caractéristiques des navires "mixtes" = senne tournante + Chalut, participant aux campagnes thoniers.

Année Year	1975	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85
nb. bateaux	0	4	4	5	9	14	20	37	41	43	43
nb. boats											

Tab. 4: Evolution du nombre de navires pratiquant la pêche aux thons en Tunisie.